

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 9 : MM. Olivier LABREGERE, Maurice CHARBONNIER, Yves PAUZAT, Frédéric LEMARCHAND, Serge MOURET, Thierry MAYAUD, Claude REYGNAUD, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE.

ABSENTS REPRESENTES :

ABSENTS EXCUSES :

ONT ASSISTE A LA REUNION :

Président de séance : M. Olivier LABREGERE Secrétaire de séance : M. Thierry MAYAUD

01 – COMPOSITION DU BUREAU

Le Président expose au Comité Syndical que M. Alain GONZALES, 1^{er} vice-président, a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal de la commune de Saint Paul et qu'il ne siège donc plus au Comité Syndical du SIAEP des Allois.

Il précise, que par délibération du 30 septembre 2016, le conseil municipal de Saint Paul a désigné M. Frédéric LEMARCHAND, délégué titulaire, en remplacement de M. Alain GONZALES.

Le Président indique qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour du bureau du Syndicat et propose au Comité Syndical de procéder comme suit :

- Les actuels 2^{ème} et 3^{ème} vice-présidents pourraient devenir respectivement 1^{er} et 2^{ème} vice-présidents,
- Election d'un 3^{ème} vice-président.

LE COMITE SYNDICAL,

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	9	0	9	9	9	0

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition du président,

DECIDE que M. Claude REYGNAUD actuel 2^{ème} vice-président devient 1^{er} vice-président,

DECIDE que M. Serge MOURET actuel 3^{ème} vice-président devient 2^{ème} vice-président,

DECIDE de procéder à l'élection d'un 3^{ème} vice-président.

ELECTION DU 3E VICE-PRESIDENT

A l'appel de son nom, chaque délégué a déposé son bulletin de vote dans l'urne. Le dépouillement a donné le résultat suivant :

- Bulletins trouvés dans l'urne : 9
- A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1
- Suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

M. Roger DESROCHE a obtenu 8 voix (huit voix).

M. Roger DESROCHE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Vice-président.

Pour extrait conforme,
La Geneytouse le 19 Décembre 2016

Le Président,

Olivier LABREGERE



Délibération certifiée exécutoire, affichée le 20 Décembre 2016 et transmise à la Préfecture.